

Algues bleues: Autopsie d'un désastre

La moitié des lacs infectés par les algues bleues sont en territoire laurentien

par **Nathalie Deraspe**

[Voir tous les articles de Nathalie Deraspe](#)

Article mis en ligne le 6 juillet 2007 à 9:57

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

L'abandon de la ligne du P'tit train du Nord au tournant des années '80 n'a pas réussi à faire fuir les touristes de la région, bien au contraire. Et pendant que les promoteurs continuent d'user d'imagination pour les attirer dans leurs filets avec des méga projets, les lacs des Laurentides se meurent. À qui la faute?

Au moment même où des spécialistes de l'eau interpellent le gouvernement à ne plus traiter ses réserves d'eau potable comme des plans d'eau ordinaires, les incitant plutôt à agir à long terme, voilà qu'on apprend que la moitié des lacs contaminés par les cyanoobactéries au Québec sont situés dans les Laurentides, première région récréotouristique de la province. Tremblant hérite de 50% des cas. Quand on sait qu'un milliard de dollars a été investi dans cette région depuis 1992, ce qui a entraîné une augmentation d'achalandage de touristes de 157% entre 1991 et 1998, il y a lieu de se questionner. Y aurait-il un lien de cause à effet? Poser la question, c'est y répondre.

Parmi les plans d'eau atteints, le lac Tremblant, un immense réservoir de 945 hectares et de 91 mètres de profondeur. Le Lac Ouimet, à peine moins grand, souffre des mêmes problèmes et met à mal les villégiateurs du Grand Lodge, qui ne pourront pas profiter de sa plage, pas plus que les visiteurs de Grey Rocks, jusqu'à nouvel ordre, du moins. Quelques heures après que ne soient tombés ces nouveaux avis du ministère de la Santé publique, le lac Maskinongé venait allonger la liste, portant à 15 le nombre de plans d'eau contaminés dans la seule région des Laurentides.

«L'impact est énorme, soutient le président du Conseil régional en environnement (CRE) Jacques Ruelland, et il faudra prendre des mesures relativement drastiques et se donner un plan structuré et protéger notre économie.»

L'environnementaliste est d'avis que certains promoteurs n'ont rien épargné en érigeant leurs projets de prestige. «Si les propriétés venaient à perdre de la valeur, qui serait mis en cause? La municipalité?», questionne-t-il.

Mettre fin au laxisme

Patrick O'Hara, président d'Environnement Mont-Tremblant, est catégorique: la population doit exiger une commission parlementaire sur le tourisme durable. «Il faut interpeller l'Organisation mondiale du tourisme pour obtenir des appuis et de nouvelles visions pour l'avenir», dit-il. Malgré le dépôt de plusieurs mémoires et la demande d'un débat public sur le développement durable à Mont-Tremblant, cette fédération d'associations de lacs n'a toujours pas obtenu de résultats tangibles de la part des élus. «Il va falloir apprendre à vivre avec notre environnement, poursuit M. O'Hara. On n'est pas contre le développement, mais il faut l'orienter dans cette optique.»

Selon lui, il importe de protéger non seulement les bandes riveraines des lacs, mais également les sommets de montagne et les milieux humides. Toutes les zones sensibles devraient être exclues des projets de lotissements et il faudrait tenter de ralentir le ruissellement des fossés en y installant des filtres naturels.

Des solutions connues

En 2003, la ville de Mont-Tremblant adoptait son Plan directeur de l'environnement dans lequel toute la problématique et les solutions envisageables étaient abondamment exposées. Le document reprenait à peu de choses près les mises en garde contenues dans le rapport publié ces derniers jours par le Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL). À l'époque, les auteurs affirmaient qu'il fallait «revoir les termes du certificat d'autorisation du MDDEP pour le prélèvement du Lac Tremblant», où plus de 60% servait aux institutions (pisciculture, golf, production de neige artificielle entre autres). Seule l'exploitation de la pisciculture augmentait de cinq fois les concentrations en phosphore à 150 mètres en aval des effluents de l'entreprise. Le document ciblait également les rejets de pesticides dans les lacs Ouimet et Tremblant, en plus de mentionner que dans plusieurs cas, les lacs étaient déboisés à plus de 60% (le lac Maskinongé fait partie de ceux-là). «Les études sur l'eutrophisation du lac Maskinongé prouvent que les activités agricoles et les installations septiques ont un impact prononcé sur la vitalité du lac», cite le document de 2003, qui déplorait que «les campagnes de sensibilisation des résidents riverains des plans d'eau pour lutter contre l'artificialisation des terrains n'ont eu que des résultats mitigés.»

Nouveaux développements

La consommation annuelle d'eau à Tremblant a augmenté de plus de 60% entre 1995 et 2001. D'ici 2010, la Station Mont-Tremblant vise 7,5 millions de visiteurs. Pour ce faire, les dirigeants de ce site de villégiature comptent élargir le domaine skiable à 405 hectares et agrandir jusqu'à 50 000 mètres cube la superficie du plancher commercial de la station. Entretemps, les Versants Soleil devraient prendre forme et un casino verra le jour. De plus, des promoteurs espèrent construire neuf condos de trois étages et demi en bordure du lac Ouimet. Le 22 juin dernier, 58 personnes se sont opposées au projet en signant le registre de la ville. À noter que «la conscience environnementale» et l'implication des décideurs» faisaient partie des facteurs de réussite du Plan directeur de Tremblant. À l'inverse, le manque de ressources et de synergie entre les intervenants et l'absence d'un plan d'urgence environnemental étaient considérés comme des contraintes à l'amélioration de la situation.

«Pour les municipalités, tout repose quasiment sur la taxe foncière, soutient Patrick O'hara. Mais en bout de piste, c'est un peu comme brûler le bois de la galerie pour chauffer la maison. Et si une partie de la fiscalité du tourisme allait aux villes?»

Il nous a été impossible d'obtenir de commentaires de la part du maire de Tremblant et du préfet de la MRC des Laurentides à ce sujet. Une mise à jour des lacs atteints est disponible au www.rrsss15.gouv.qc.ca.